

Chartrain



vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Avril - Mai 2016

Dans
ce N°



sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 29 mars
- (P2) Echos de la déchèterie
- (P3) Ensemble sportif Rémy Berranger
- (P3) Pour régler vos litiges

BUDGET 2016 (P6 et 7)

en ville

- (P5) Un parc de loisirs sportif...
- (P5) L'arbre dans la ville
- (P8) Les cornes de feu (suite)
- (P8) Le foyer de vie fête l'amour
- (P9) Fleurissement : amusez-vous
- (P9) Vie éco

interco

- (P4) Ecole de musique et danse
- (P4) Pas de panique... Dans l'eau

côté asso

- (P10) La ville et les associations
- (P10) Echos d'assos

culture

- (P11) Fichus les enfants ?
- (P11) Arts et mémoire ouvrière

enfance-jeunesse

- (P12) Un peu d'argent de poche...
- (P12) Le CLCI devient CL2i
- (P12) Retour en images

À lire aussi...

- (P7) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



samedi 11 juin
Les cornes vont "mettre le feu" !

Imaginez une esplanade envahie de joyeux lurons prêts à faire la fête, de saltimbanques endimanchés qui vous feront mourir de rire, de troubadours bien équipés qui vous entraîneront dans la danse. Imaginez un banquet de bonne pitance où chacun peut se "frotter le fessard" ! Le samedi 11 juin sur la place de la Liberté, il y aura de la musique, des chansons, de la danse et du rire... La ville, avec l'aide des commerçants, de l'école Jean Wiener et d'associations chartraines, vous propose de renouer avec la traditionnelle fête sur la place du village.

A découvrir aussi en page 8...

conseil municipal

29 mars 2016

Principales décisions

■ Administration Générale

. Rapport annuel de la politique foncière

Conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par la commune pour l'année 2015 a été présenté.

■ Personnel

. Modification du tableau des effectifs

Afin de permettre 4 avancements de grade, le Conseil accepte les modifications du tableau des effectifs.

. Renouvellement convention de mise à disposition d'un agent

Par convention d'une durée d'un an, arrivant à échéance le 20 mai 2016, un agent du Syndicat Intercommunal de Musique et Danse Jean Wiener a été mis à disposition de la commune. Le Conseil accepte le renouvellement de cette convention pour une durée de 6 mois.

■ Finances

. Compte administratif 2015 de la commune.

. Compte administratif et budget annexe ZAC Les Portes de la Seiche.

. Budget 2016 de la commune (voir pages 6 et 7).

1 abstention : M. Huche



. Participations ou cotisation 2016

Les syndicats intercommunaux (SI) auxquels la ville adhère ont fixé leurs participations ou cotisation 2016 de la ville de Chartres de Bretagne à :

■ SI Musique et Danse J. Wiener 244 234 €
■ SI de la Piscine de la Conterie 145 975 €
■ SI de Restauration 41 819 €
■ SI du Bassin Versant de la Seiche (cotisation) 8 879,13 €

1 voix contre : M. Huche

■ Enfance-Jeunesse

. Convention de co-financement de la crèche Mille Pattes

Les montants des participations sont revus chaque année au vu du bilan financier de l'année écoulée et du budget prévisionnel présentés par l'association. Pour l'année 2016 le montant des participations est de 73 499,30 € pour Chartres de Bretagne et de 31 499,70 € pour Pont-Péan. Le Conseil accepte les

termes de cette convention tripartite prenant effet au 1^{er} janvier 2016, entre les villes de Pont-Péan et Chartres de Bretagne et l'association "Mille Pattes".

. Ouverture de classe

L'inspecteur d'académie a informé la commune de l'arrivée d'un nouvel enseignant à l'école élémentaire de l'Auditoire pour l'année scolaire 2016-2017. Cette affectation se traduira par l'ouverture d'une nouvelle classe dès la rentrée de septembre 2016.

■ Culture et vie associative

Vote des subventions aux associations pour l'année 2016 (voir page 10).

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

état-civil

Naissances

- Adam Soeung 24 février - 5, allée de la Fosse Lory
- Lorenzo Morale Beaumanoir 6 mars - 2, allée des Tennis
- Brieuc Blanchard 7 mars - 10, rue Hector Berlioz
- Gabriella Malanda Guth 16 mars - 2, rue Calarasi
- Waël Samad 22 mars - 17, rue Louis Lumière

agenda

- Mercredi 27 avril
Don du sang
Salle Victor Basch, de 14h30 à 19h.
- Jeudi 28 avril
Réunion publique "Présentation des projets communaux 2016-2020".
Salle Victor Basch, à 20h30.
- Vendredi 13 et samedi 14 mai
Course cycliste semi-nocturne Pierre Guédard et braderie (voir page 10)
- Lundi 23 mai
Conseil municipal.
Salle du Conseil municipal, à 18h30.
- Vendredi 3 juin
Inauguration du fleurissement

8 mai

■ Commémoration de la victoire de 1945, organisée par l'UNC et la municipalité

- . 10h : rassemblement devant la Mairie.
- . 10h25 : défilé de la Mairie vers l'Eglise.
- . 10h30 : cérémonie religieuse.
- . 11h15 : dépôt de gerbe et lectures au monument aux morts
- . 12h15 : Vin d'honneur, salle V. Basch.

échos...

de la déchèterie...

En juillet 2015, le Conseil Métropolitain décidait la fermeture de la déchèterie de Chartres de Bretagne à l'horizon 2018. La municipalité et plus de 2000 Chartrains, rassemblés en comité de défense, se sont mobilisés pour le maintien de ce service de proximité. Les élus chartrains n'ont jamais cessé les négociations et discussions avec Rennes Métropole.



Suite à ces échanges, les représentants élus de la communauté d'agglomération confirment l'engagement de maintenir une plateforme de récupération des déchets verts sur la commune. Par ailleurs, un projet de création d'une recyclerie est engagé ; l'objectif étant de donner une seconde vie à des objets ou matériaux. Afin de définir les types de produits récupérés et le fonctionnement d'une telle recyclerie sur notre territoire, les élus et techniciens de Chartres et de Rennes Métropole vont réaliser des visites de sites similaires dans le Grand Ouest. Le journal "Le Chartrain" ne manquera pas de faire écho des décisions à venir.

Avril - Mai 2016 - N°16.3

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Alain Michard
■ Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
■ Maquette : Fabienne Faujour ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevallaine.com



Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 30 mai 2016.



Ensemble sportif Rémy Berranger

Dernière tranche des travaux

Les travaux d'agrandissement et de rénovation des tribunes d'honneur, de la salle omnisports sont maintenant achevés. De mai à août 2016, la dernière tranche concerne les vestiaires des salles de danse et de gymnastique.



■ Les vestiaires d'origine, construits en 1974 utilisés par les scolaires et les associations vont être réhabilités.

Afin d'améliorer le service rendu aux usagers et de répondre aux nouvelles réglementations sportives d'accessibilité, de sécurité et de maîtrise énergétique, la ville a amorcé en 2014 la réhabilitation

de l'ensemble sportif Rémy Berranger. Attenant à la salle de gymnastique de 1 040 m² et à la salle de danse Maurice Béjart, 4 vestiaires et des sanitaires sont utilisés par les associations, les scolaires et les collégiens. Electricité,

plomberie, cloisonnement, faux-plafonds, peinture, menuiserie, carrelage, faïence... Les travaux consistent en une restructuration et une remise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des anciens vestiaires et sanitaires : "L'objectif est d'offrir un meilleur confort aux utilisateurs. Comme les deux précédentes, cette troisième tranche de travaux a fait l'objet d'une concertation avec les associations et les usagers. Les accès seront modifiés afin de faciliter la déambulation et une meilleure distribution des vestiaires", précise Florence Poulain, adjointe aux sports. Ainsi, après quatre mois de

travaux, les activités reprendront dès la rentrée dans de bonnes conditions avec des vestiaires plus spacieux et agréables, deux nouveaux locaux de stockage de matériel, un local "infirmerie".

En parallèle, des nouvelles chaudières à condensation auront été installées, ce qui permettra de réaliser une économie d'énergie d'environ 20 %.

L'enveloppe financière globale dédiée à cette troisième tranche est de 415 000 € HT.



■ En 2015, de gros travaux ont été réalisés dans la salle omnisports de l'ensemble sportif Rémy Berranger. Désormais, il est possible d'y accueillir des manifestations de gymnastique de niveau régional et national. Le Club de l'Espérance Gymnastique a ainsi pu organiser une compétition de haut niveau les 12 et 13 mars dernier.

POUR RÉGLER VOS LITIGES

Pensez au conciliateur de justice

Véronique Loison est auxiliaire de justice nommée par le Président de la Cour d'appel de Rennes. Elle propose bénévolement deux permanences mensuelles en Mairie. Elle a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits entre personnes

physiques ou morales, qui lui sont soumis : "Je suis juriste de formation et j'ai été conciliatrice de justice dans le Pas-de-Calais pendant 6 ans avant de m'installer en Bretagne l'année dernière".

Véronique Loison peut intervenir uniquement sur des conflits d'ordre civil (non pénaux) : difficultés de voisinage (bordage, droit de passage, mur mitoyen), les différends entre propriétaires et locataires, les créances impayées, les



"IL N'Y A PAS DEUX PERSONNES QUI NE S'ENTENDENT PAS, IL Y A SEULEMENT DEUX PERSONNES QUI N'ONT PAS DISCUté"

proverbe wolof

et aussi...

Un architecte à votre disposition

Vous souhaitez acquérir ou rénover votre logement ? Connaître la réglementation, être en harmonie avec le paysage, penser à l'aménagement intérieur, extérieur ?... Autant d'interrogations auxquelles l'architecte-conseil peut répondre gratuitement. Madame Gaudin, architecte, vous reçoit gratuitement sur rendez-vous au service aménagement/urbanisme de la Mairie, le dernier vendredi matin de chaque mois grâce à un conventionnement avec le Département d'Ille-et-Vilaine.

Infos et rendez-vous au service urbanisme au 02 99 77 13 30.

Expression de la Majorité

Budget 2016 : préparer l'avenir

La dynamique démographique et urbaine de l'agglomération rennaise nécessite que chaque commune y joue pleinement son rôle. Dès sa création en 1970, Chartres a été l'une des premières collectivités partenaires du District Urbain Rennais, devenu Rennes Métropole en 2000. Nous nous sommes toujours inscrits dans les différents schémas de développement de l'agglomération.

Du fait de l'histoire industrielle de Chartres de Bretagne et des retombées importantes sur tout le bassin de vie rennais durant des années, notre responsabilité est évidemment très importante. C'est la raison pour laquelle la majorité municipale s'est toujours investie dans le soutien à l'économie, quelle soit industrielle ou des services. C'est d'ailleurs la seule politique qui puisse assurer la création d'emplois et favoriser le dynamisme de notre territoire. Ainsi, le développement des activités très diversifiés dans le parc de la Conterie, la ZA de la Motte (près de La Janais) ou encore au village de la Métairie se poursuit. En dehors de la situation très compliquée du secteur automobile, c'est le bon signe de l'attractivité de notre commune et qu'il nous faut consolider. Nos politiques en matière éducatives, associatives, culturelles, sportives mais également environnementales contribuent à la

qualité de vie chartraine. Le budget communal est l'outil par excellence qui concourt à cet objectif au travers des lignes de dépenses de fonctionnement, comme d'investissements. Nous reviendrons sur tous ces sujets lors de la réunion publique du 28 avril à 20 H 30.

Aujourd'hui, personne ne peut douter que nous sommes contraints de gérer les services communaux dans un contexte qui n'a d'autre qualificatif que la récession. Depuis 2011, nos recettes stagnent à hauteur de 10 millions d'euros, alors que nos dépenses de fonctionnement ont augmenté. Aussi, dès mai 2015, nous avons anticipé le risque de dégradation à terme ; entre autres en révisant à la baisse les charges liées à nos services. Des efforts ont été réalisés en collaboration avec tous les responsables de services. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce travail. Pour l'avenir, notre volonté sera de poursuivre les investissements en tenant compte de l'évolution démographique et du renouvellement générationnel. De nouveaux équipements sont nécessaires en direction des différents publics. Cette approche doit concourir à éviter les discriminations entre les habitants, quelque soit leur âge, leur origine culturelle, géographique ou leur appartenance sociale.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Expression de l'Opposition

■ concert

Les élèves des ateliers et groupes Musiques Actuelles Amplifiées (MAA) de l'école Jean Wiener sur scène avec un répertoire pop-rock : *Telling Stories* de Tracy Chapman, *Rude* de Magic, *Homeless* de Marina Kaye, *Castel in the snow* de The Avengers...

*Mercredi 25 mai à 20h30,
au Pôle Sud. Entrée libre.
Réservation au 02 99 41 35 18
ou ecolejeanwiener@orange.fr*



Les vacances d'été approchent ! Vous pouvez dès à présent anticiper certaines démarches qui seront exigées au moment d'inscrire vos enfants aux séjours et autres activités de loisirs nautiques. Le test "anti-panique" ou d'aisance aquatique est souvent obligatoire pour qu'un mineur participe à une activité telle que le canoë, le kayak ou la voile. Cette attestation doit être

■ PAS DE PANIQUE... DANS L'EAU !

délivrée par un maître-nageur diplômé. Elle est ensuite valable à vie (pensez à la photocopier avant de la transmettre).

A la piscine intercommunale de La Conterie, des créneaux sont réservés

tous les samedis matins à 12h en périodes scolaires pour les tests d'aisance aquatique ou les brevets de natation. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable et de venir avec la pièce d'identité de l'enfant.



Créneau supplémentaire le mercredi 13 avril de 15h30 à 16h30 sur rendez-vous. Infos et rdv au 02 99 77 47 99 ou www.piscineconterie.fr

Un parc de loisirs sportif, champêtre et imaginaire



Des belvédères au cœur du parc, des allées rénovées et ensablées, des nouveaux jeux pour les enfants, des arbres replantés, la découverte du ruisseau de la Mécanique... Depuis quelques mois, le parc de loisirs offre une nouvelle physionomie. Engagés en 2014, ces aménagements autour de la valorisation du parc se poursuivent en 2016 avec, notamment, des installations sportives.

Le parc de loisirs est un poumon vert de 10 hectares au cœur de la ville, le trait d'union entre le secteur urbanisé et le nouveau quartier des Portes de la Seiche. Avec la volonté de rendre ce parc encore plus agréable pour les Chartrains, les utilisations et les besoins ont été passés au crible en 2014.

Menées en concertation avec des habitants volontaires, ces réflexions ont bénéficié de l'appui des agents communaux. A l'issue de plusieurs réunions de travail, de visites in-situ, plus de 20 propositions liées à l'aménagement paysager, aux jeux et aux équipements sportifs ont été priorisées ; leur réalisation s'étale sur 3 années.

Des ateliers "fitness"

Ainsi, 2016 marque le début du remplacement des modules du parcours sportif/santé et la mise en place d'ateliers de fitness. En parallèle, des bornes de repères pour la course d'orientation seront installées dans le parc ainsi que le balisage des circuits de course, y compris ceux des bords de Seiche.

Afin d'offrir un lieu de détente aux familles, à l'entrée Ouest, les aires de pique-nique seront équipées de tables supplémentaires dont certaines adaptées aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.). A l'entrée Sud, 2016 verra un espace pique-nique complété de tables et barbecue. Le kiosque "La Grand 'voile", d'ores et déjà très apprécié, verra son environnement évolué par la pose de deux nouvelles structures pour ados ainsi que de nouvelles tables-repas adaptées P.M.R.

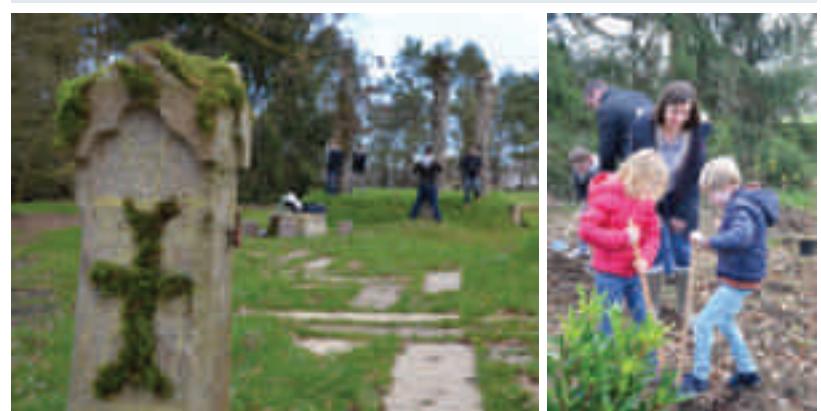
Les services communaux poursuivent leur processus de végétalisation des espaces en limite des zones urbanisées au Nord et à l'Est et de reboisement pour remplacer les arbres abattus (vieux ou malades) par des essences locales.

Pour l'année 2016, les équipements et aménagements retenus estimés à un coût de 25 000 € s'inscrivent dans les prévisions budgétaires de la commune. L'ensemble des travaux sur trois années, est estimé à environ 79 000 €.

Bienvenue au Château

Au cœur du parc de loisirs, l'aire de jeux au naturel imaginée par Adélaïde Fiche, architecte du paysage, prend vie. Le Château de la Mécanique est un projet évolutif s'appuyant sur les éléments paysagers. Vous pouvez vous y aventurer sans crainte. Il a été réalisé par les mains expertes, habiles et créatives des grands enfants que sont les jardiniers de la ville et de grands jardiniers que sont les enfants de la ville (ateliers de l'Igloo et enfants des accueils de loisirs).

Dans ce royaume aussi vaste que votre imaginaire, vous pourrez être chevalier, reine, roi, sorcière, fée ou magicien... Explorez la maison cachée du gardien, aventurez-vous dans la forêt, prenez le pouvoir dans la salle du trône avant de conspirer autour de la table ronde ou de faire valoir votre courage à l'occasion de tournois. A vous d'imaginer !



L'arbre dans la ville Pourquoi ? Comment ?

En février et mars, les Chartrains ont pu constater que de nombreux arbres et arbustes ont fait l'objet de taille ou d'abattage de la part des services techniques municipaux. De gros chênes ont été abattus chemin de la Grande Chardonnère et chemin de l'Étang de la Marionnaise. Des tailles de sécurité ont été effectuées avenue de Brocéliande. En milieu urbain, les végétaux sont soumis à de nombreuses agressions telles que la pollution ou les "tailles" régulières. Ils ne disposent pas toujours d'un espace au sol suffisant pour développer leurs racines nourricières. Tous ces facteurs accélèrent leur vieillissement, ce qui n'est pas forcément visible sur l'écorce. Parfois il est indispensable d'abattre des arbres pour éviter des accidents sur la voie publique. Ces mesures ont été prises pour sécuriser riverains et voiries. Les branches coupées sont broyées pour en faire du paillage et les troncs sont dirigés vers la plate-forme bois-énergie.

Une autre campagne d'abattage est prévue à la saison estivale, elle concerne les pins qui surplombent les aires de jeux, par exemple square Newcastle West ou à l'Espace Brocéliande. En effet, il s'agit d'éviter la prolifération des Chenilles processionnaires urticantes.

BUDGET 2016

Poursuivons l'effort collectif pour la qualité de notre cadre de vie

Le vote du budget est un moment essentiel de la vie communale et du Conseil municipal. La séance du Conseil municipal du 29 mars a été consacrée au vote du budget 2016. Il a été adopté à l'unanimité moins 1 abstention. Le budget de la ville comprend la section de fonctionnement, dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.

Budget global 16 millions d'euros

■ Investissement : 5,9 millions d'€ (intégrant les reports 2015)

La préparation budgétaire s'est inscrite dans un contexte budgétaire contraint lié aux diminutions des dotations de l'Etat. En effet, pour 2016, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est diminuée d'environ 210 000 €. Cette diminution fait suite aux réductions des années 2014 et 2015 d'un montant respectif de 65 892 € et de 210 058 € ; la baisse de la DGF se poursuivra en 2017. De plus, la compensation financière de l'Etat liée au coût de la réforme des rythmes scolaires devrait être supprimée.

Ces contraintes fortes se traduisent par des réductions de dépenses de la collectivité, notamment dans la section de fonctionnement. Le travail de rationalisation des services et de l'organisation des missions pour dégager des économies supplémentaires se poursuit. Le budget en section de fonctionnement s'équilibre à 10 107 704 €.

Le choix de l'investissement

Malgré ce contexte, pour préserver notre capacité à offrir aux habitants

■ Fonctionnement : 10,1 M d'€

les services de proximité attendus et répondre à nos différentes actions poursuivies, une politique d'investissement ambitieuse s'avère encore nécessaire. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 009 501 € auxquelles s'ajoutent les restes à réaliser de 1 976 696 €, soit un total global de 5 986 197 €.

Les projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissements qui intègrent des opérations dans les secteurs de la petite enfance (crèche parentale), de l'en-

fance (restructuration et extension des écoles), de l'animation, du sport et de la jeunesse (réhabilitation des équipements sportifs) : "Comme toutes les villes d'agglomération, la croissance de notre commune est intimement liée à la Métropole. Cette évolution rapide et programmée nous oblige à poursuivre notre stratégie d'investissement. Notre volonté est également d'accroître le développement de l'économie, favorisant ainsi la création d'emplois et l'innovation", souligne Patrick Geffroy, adjoint aux finances.

La Fiscalité

La fiscalité locale est constituée par la part communale de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti. Notons que la taxe sur le foncier bâti provient pour 75% des établissements industriels et des locaux à usage professionnel et commercial et pour 25% des locaux d'habitation. Malgré la poursuite d'économies réalisées dans le cadre d'une gestion rigoureuse et une revalorisation de certains tarifs communaux, il s'avère nécessaire de procéder à une augmentation différentielle des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 comme suit :

	2015	2016
■ Taxe d'habitation	10,64 %	11,07 %
■ Foncier bâti	12,25 %	13,41 %
■ Foncier non bâti	23,24 %	24,17 %

POUR info

- Taux moyen de la taxe d'habitation en 2014 pour les communes de Rennes Métropole (hors Rennes) : 16,40 %
- Taux moyen de la taxe foncière (bâti) en 2014 pour les communes de Rennes Métropole (hors Rennes) : 17,07 %



Fonctionner pour 100 € de dépenses

Syndicats intercommunaux
Piscine de la Conterie, Ecole Jean Wiener, Bassin versant de la Seiche, Restauration.

5,10 €

Action sociale et Solidarité
Participation CCAS (fonctionnement, logement social, épicerie sociale, subventions aux associations à but social, politique tarifaire dégressive).

2,60 €

Services Généraux
Administration (Mairie...), sécurité (Police municipale), cérémonies, communication état-civil, cimetière.

19,05 €



21,87 €

Aménagement et Moyens techniques

Service urbanisme, Etudes et Travaux et fonctionnement des services techniques.

32,13 €

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse - Enseignement et Restauration

Ecoles publique et privée, accueils périscolaires, restaurants scolaires, crèche Tintinabulle, Centre de loisirs, Igloo, Espace Pirouette, Cap à Cité...

19,25 €

Culture, Sports, Loisirs et Vie associative

Pôle Sud (spectacles, médiathèque, cyberespace, ateliers artistiques, Carré d'Art), équipements sportifs, subventions aux associations, Halle de La Conterie.

ÉDITO

Philippe BONNIN, Maire, Conseiller départemental

Hausse de la fiscalité

Depuis 2008, les mesures économiques engagées par les gouvernements successifs n'ont apporté que fort peu de réponses au redressement de l'économie productive. Nous n'avons pas été sans dénoncer cette situation particulièrement dramatique pour l'industrie locale. L'objet n'est plus d'y revenir ; cependant, chacun peut faire le constat que les efforts pour soutenir les projets créateurs d'emplois marchands ne compenseront jamais les milliers d'emplois industriels perdus ici depuis 10 ans. Le fléchissement de l'économie a pour conséquence immédiate de faire baisser les ressources fiscales, c'est-à-dire les moyens des services publics. Puisque la solution ne peut plus consister à aggraver la dette du Pays, l'Etat réduit maintenant ses dotations aux collectivités. Pour nous, le montant soustrait aura été de 480 000 € de 2014 à 2016. En parallèle, la réforme des rythmes scolaires a représenté une charge annuelle de 200 000 €, alors que la compensation de 36 600 € par an va s'arrêter.

Le maintien des activités et services tels qu'assurés en 2014 et 2015 nous aurait conduit à vous présenter un budget qui disposait d'une épargne nette de 500 000 €. De 2011 à 2014, la moyenne était de 1,6 million d'euros... L'épargne nette correspond au montant disponible après que nous ayons honoré toutes les dépenses de fonctionnement et le remboursement des annuités d'emprunts. Parce qu'il importe de préserver notre capacité à investir dans la rénovation de nos équipements et répondre aux demandes légitimes pour les espaces éducatifs et sportifs principalement, il convient de disposer d'une épargne nette d'au minimum 1 million d'euros.

Dans ce contexte, nous avons révisé le niveau de service apporté aux habitants dans le but de réduire nos charges à hauteur de 120 000 €. L'actualisation tarifaire va aussi permettre de dégager 50 000 de recettes en plus. Le gain est donc de 170 000 €. Enfin, nous avons présenté et voté une réévaluation de 296 000 € du produit fiscal. L'épargne nette prévisionnelle inscrite au budget 2016 est de 927 021 €. En l'absence d'effort fiscal, l'épargne nette serait tombée à 631 000 € et même à 461 000 € sans les économies sur les dépenses et les tarifs révisés.

Le taux communal de taxe d'habitation passera de 10,64 % à 11,07 % et le taux de taxe foncière bâtie de 12,25 % à 13,41 %. Concrètement, la commune sera toujours celle qui applique le plus faible taux de taxe d'habitation dans Rennes Métropole et la seconde plus basse pour le foncier bâti (Cesson à 12,54 %).

Le produit supplémentaire qui reviendra à la commune sera de : 41 200 € pour la Taxe d'Habitation. Divisé par 3 358 logements au 1^{er} janvier 2015, ceci représente une moyenne de 12,27 € / logement. Pour la Taxe Foncière, c'est un montant de 254 800 € en plus. 25 % sera porté par les logements, soit 19 € / logement en moyenne et 75 % par les bâtiments industriels et commerciaux à raison de 0,20 € / m² en moyenne.

Investir principales dépenses

en clair

La commune est dotée d'importants équipements qui requièrent des rénovations et un entretien constant. Ainsi, chaque année des travaux de réhabilitation d'envergure sont réalisés. Les études liées à ces opérations font également partie de l'investissement.

Pour les principaux investissements mis en exergue ci-dessous, les montants sont ceux alloués pour l'exercice budgétaire 2016. Ils peuvent intégrer, le cas échéant, les reports non réalisés de 2015.

- Mise à découvert du ruisseau de la Mécanique, aménagements et plantations 1 038 300 €
 - Aménagement des locaux à l'Espace Brocéliande pour la crèche Mille-Pattes 664 050 €
 - Rénovation de l'ensemble sportif Rémy Berranger dont la restructuration des vestiaires de gymnastique. 781 005 €
 - Réfection de la toiture des tennis couverts 238 400 €
 - Travaux d'amélioration à la Résidence de la Poterie (notamment l'amélioration du réseau de chauffage, de nouveaux détecteurs incendie, l'adaptation de portes et de cheminements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite). 177 030 €
 - Aménagements au parc des loisirs (plantations, jeux, mise aux normes personnes à mobilité réduite, parcours santé...) 47 200 €
 - Travaux au restaurant municipal de l'Auditoire (acquisition de matériel, rénovation et mise aux normes P.M.R.) 183 450 €
 - Travaux de voirie, éclairage public et réseaux d'eaux pluviales 468 358 €
- financés par Rennes Métropole dans le cadre des transferts de compétences.

Les cornes de feu

Venez chapeauté !

La volonté est de mettre en place une manifestation conviviale en proposant des animations ou expressions artistiques et culturelles locales ludiques et originales. A partir de ce constat, un comité organisateur, piloté par le Pôle Sud, a imaginé les contours d'une soirée festive et participative.

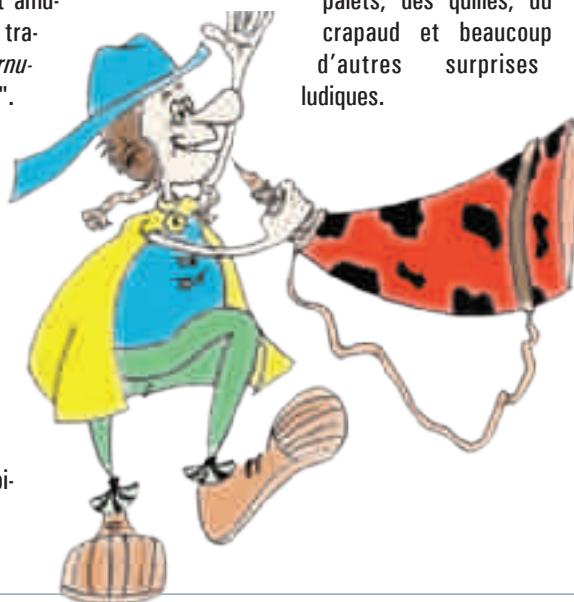
Pour trouver un nom et une identité à cette fête, les organisateurs se sont plongés dans l'histoire lointaine où les vérités se mêlent aux légendes. Notre commune tiendrait-elle son nom des potiers de Chartres, en Beauce, terre des gaulois Carnutes ? Autre hypothèse, Chartres est située en terre des Riedones, autre peuple gaulois qui signifie "conducteurs de chariots". Ce pays était composé de quatre territoires, des pagi, dont celui des carnuteni : "ceux qui ont des cornes de feu" au sens trompettes gauloises. Mais laissons donc les historiens se battre et amusons-nous autour de nos traditions qu'elles soient "carnusiennes ou riedoniennes".

Nous sommes tous Chartrains et le goût de la fête rassemblera les générations le 11 juin prochain : elle s'appellera donc "Les cornes de feu"

Les élèves de l'école de danse Jean Wiener ouvriront le bal sous la Grand'Voile au parc de loi-

sirs en fin d'après-midi. La place de la Liberté offrira ensuite ses pavés pour la suite de la Fête. Vous pourrez découvrir les techniques et le plaisir de chanter ensemble avec l'ensemble vocal Le Diapason et suivre le rythme du Cercle Celtique. La musique et la danse seront au cœur de l'événement qui sera animé par les comédiens de la Tique de Boréale's.

Pas de fête sans jeux ; alors, que vous soyez un solide charron ou un frêle damoiseau, vous pourrez profiter des animations autour des palets, des quilles, du crapaud et beaucoup d'autres surprises ludiques.



L'orchestre de Chartres et les groupes de musiques actuelles amplifiées Jean Wiener accompagneront l'apéritif. Les Sergents et leur Bal Pépère vous feront "gavoter" jusqu'au bout de la nuit.

Pas de panique, la ripaille est prévue ! Les commerçants Chartrains se rassembleront autour d'un stand de victuailles. Les tables dressées et napées inviteront à se poser pour partager un verre, un plat ou pour refaire le monde !

Le 11 juin, venez en famille, entre amis, entre voisins et surtout, n'oubliez pas votre chapeau ! En effet, qu'il soit canotier, haut de forme, melon, bob, panama, bérét, bicorne, coiffe, casquette, feutre, bonnet, bibi, képi, sombrero, à plumes, à poils ou à cornes... le couvre-chef, comme le porte si bien notre mascotte gauloise, sera à l'honneur.

Allez donc à la brune, "Les Cornes de feu" vous tendent les bras et ne vont pas vous lâcher.

Détail du programme dans le Chartrain de juin.

en +

Mise à jour

Le Guide d'informations 2016/17 de la ville sera distribué dans vos boîtes aux lettres avec le Chartrain de septembre. Comme chaque année, le service communication procède à la mise à jour des informations de ce guide. Les associations chartraines, les professions libérales et les entreprises nouvellement arrivées dans la commune peuvent dès à présent, et au plus tard le 3 juin 2016, communiquer leurs informations en Mairie.

à l'attention de Gwenola Ory-de

Certaines ou Fabienne Faujour - service communication, par courrier en Mairie ou par courriel : communication@ville-chartresdebretagne.fr + d'infos 02 99 77 41 05/06.

INFO BUS

Un stand STAR sera présent sur la commune pour créer votre première carte KorriGo, charger des titres, vous informer sur les titres de transport STAR les mieux adaptés, votre ligne de bus et ses horaires, vous donner l'adresse des commerces dans votre commune pour le recharge-ment de la carte KorriGo.

Jeudi 26 mai au matin sur la place du marché.

+ d'infos au 09 70 821 800.

à côté

Pont-Péan

Les 30 ans de la commune

Outre son passé minier atypique en région Bretagne, la commune n'a que 30 ans d'existence. Au-paravant Pont-Péan était un village de Saint-Erblon. Pour fêter l'évènement le temps d'un week-end, la municipalité organise une grande fête. Sport, culture, histoire, musique, arts, imagination, rêve, gourmandises, citoyenneté, il y en aura pour tous les goûts. Rendez-vous le samedi 25 juin !

Détail du programme sur www.pontpean.fr



zoom sur

Le Foyer de vie de la Poterie fête l'amour

Le 26 février 2016 restera gravé dans les mémoires de deux "tourtereaux chartrains" et dans les "archives" de la Résidence de la Poterie. Marie-Françoise Hernandez et Jacques Daniel, résidents du Foyer de Vie ont échangé leurs vœux à l'occasion d'une cérémonie très chaleureuse et conviviale : "Ils se connaissent depuis 6 ans et un véritable sentiment amoureux est progressivement né entre eux. Ils avaient exprimé le souhait d'officialiser cet amour auprès du personnel, des autres résidents et de leurs familles", explique Martine Michaud (sœur de Marie-Françoise).

Ainsi, dans un Foyer de vie décoré et coloré, près de soixante personnes ont partagé une cérémonie pleine d'émotion ponctuée de témoignages, de chants, de sourires et animée par Gabriel Le Dù, Diacre. Les "amoureux" ont échangé leurs vœux et leurs anneaux. Les familles et le personnel, très investis, avaient œuvré avec cœur pour que Jacques et Marie-Françoise vivent un moment d'exception célébrant leur affection mutuelle.



Fleurissement

Amusez-vous !

La grisaille hivernale laisse progressivement place aux couleurs et au soleil printanier.

Avec la saison des bourgeons, c'est aussi le traditionnel fleurissement de notre ville qui vient, une fois de plus, balayer la morosité ! Cette année, le thème rassemblera toutes les générations autour du jeu.

Battez vos cartes, chauffez les dés, les pions sur la case départ... c'est parti !



Au printemps, la ville de Chartres de Bretagne s'habille de verdure et chacun, dans son jardin ou sur son balcon peut s'approprier le thème 2016 "Jouons avec les fleurs". Sur l'Esplanade des Droits de l'Homme, les équipes des services techniques municipaux ont imaginé et réalisé quatre fleurs géantes, d'une hauteur de 2,60 m en ferronnerie d'art, tel un clin d'œil au label national "Ville 4 fleurs" détenue par Chartres de

Bretagne depuis 2004. Chaque pétales sera rempli de bouchons en plastique que les Chartrains pourront insérer eux-mêmes. Le rond-point du centre sera quant à lui décoré d'un dé géant en bois avec des fleurs en guise de points.

Ludothèque fleurie

Les habitants du quartier du Printemps préparent des dominos qui viendront orner le rond-point du Vieux-Presbytère.

A l'école Sainte-Marie, les élèves pourront jouer avec un jeu de l'oie grande nature. Les écoles Brocéliande et Auditoire prévoient des jeux de mémoire, de dames ou des puzzles. Les bénéficiaires de l'épicerie sociale se lancent dans la création d'un parcours avec une fleur et son dicton associés à chaque mois de l'année. A la résidence de la Poterie, parmi les nombreuses réalisations, les aînés et résidents du Foyer de vie créeront un parcours

Rendez-vous le
vendredi 3 juin
pour la Fête du Fleurissement.
En attendant...
Laissez-vous prendre au jeu !

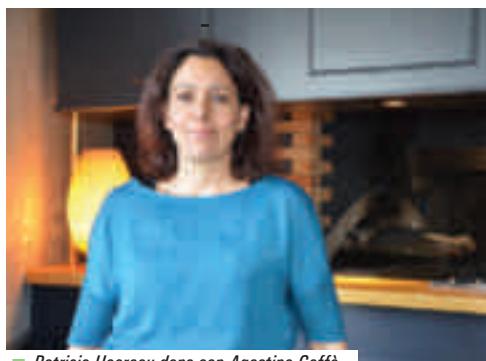
vie éco

Agostina Caffè

Du gorgonzola au pesto, du pecorino à la gelati, c'est toute l'Italie que l'on retrouve à l'Agostina Caffè, rue de la Poterie ouvert il y a quelques semaines par la souriante et dynamique Patricia Hoareau.

Elle arrive de Dinan où elle tenait une crêperie-brasserie : "Je cherchais à reprendre une pizzeria dans le bassin rennais. J'ai eu un coup de cœur pour le restaurant le 58 et son accueil chaleureux que j'espérais faire perdurer". Patricia a choisi de donner un prénom féminin à son "ristorante" qui propose des spécialités de pâtes, de pizzas et de plats "faits maison".

Agostina Caffè - 58, rue de la Poterie.
Tél. 02 99 41 19 18 - agostinacaffe.fr
Ouvert du mardi au samedi midi et soir



Patricia Hoareau dans son Agostina Caffè.



Noémie Salmon, ostéopathe.

Cabinet d'ostéopathie

Après cinq ans d'études à l'Institut Dauphine d'Ostéopathie à Paris, école homologuée par le Ministère de la Santé, Noémie Salmon a effectué des remplacements en région parisienne pendant un an. Originaire de Pont-Péan, elle a décidé d'ouvrir son premier cabinet rue de la Poterie au cœur de la commune : "J'ai suivi ma scolarité à Chartres et j'apprécie l'ambiance de cette ville tout près de chez moi". Maux de dos, de tête, troubles digestifs ou ORL, Noémie prévient et soigne de nombreux troubles physiques d'origine mécanique. Elle s'occupe de tous les âges de la vie, du nourrisson à la personne âgée, et prend en charge également la femme enceinte et le sportif.

Noémie Salmon - Ostéopathe DO. 13, ter rue de la Poterie. Sur RDV au cabinet ou à domicile au 06 46 31 41 84. noemie.salmon.osteob@gmail.com

info-conso

Consommateur ! Vous avez un différend avec un professionnel ?

Que votre litige soit avec votre fournisseur Internet, votre opérateur de téléphonie, votre garagiste, votre fournisseur d'énergie, un prestataire de services (voyagistes, cuisinistes, auto-écoles...). La Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine (CRLC 35) peut vous aider. C'est une instance de conciliation au service des consommateurs et des professionnels. La CRLC intervient gratuitement. Aujourd'hui, elle règle 8 affaires soumises sur 10. La procédure est simple, rapide et facile d'accès.

Pour saisir la Commission :
adresser un courrier à CRLC 35 -
48 bd Magenta à Rennes ou prendre
rendez-vous au 02 99 30 35 55.
En savoir + : www.mce-info.org
(rubrique "litiges")

La ville et les associations

Un partenariat dynamique

**échos
D'assos**



La volonté politique de la ville est de soutenir et d'encourager la vie associative au quotidien ; elle le fait dans la mesure de ses possibilités financières et de ses moyens humains et matériels. Chaque association chartraine, dès lors qu'elle respecte les critères définis par la ville peut prétendre à un accompagnement financier accordé en fonction de son projet. Le montant de chaque subvention a été étudié en commission municipale puis voté lors du Conseil municipal du 29 mars, dans le respect d'une rigueur budgétaire plus que jamais à l'ordre du jour.

Subventions accordées pour 2016 aux associations chartraines qui en ont fait la demande

Amicale des donneurs de sang	300,00 €
Amicale des retraités de l'automobile	100,00 €
Amicale du collège	700,00 €
Amicale du personnel communal	7 500,00 €
Amicale parents écoles publiques	100,00 €
APEL Sainte-Marie	100,00 €
Asso sportive du collège	250,00 €
Ateliers créatifs	200,00 €
AvenThuHa	200,00 €
Boréale'S	675,00 €
Calinou - assistantes maternelles	850,00 €
Chartres - Hassmersheim	3 750,00 €
Chartres-Lwowiek	800,00 €
CL2I	450,50 €
Club de l'amitié	1 400,00 €
Club informatique	400,00 €
Comité des fêtes	8 200,00 €
Course athlétisme (<i>Les Foulées</i>)	2 500,00 €
Crèche Mille-pattes¹	73 500,00 €
Des mots pour le dire	250,00 €
Ecole Sainte-Marie (voir zoom)	235 009,00 €
Ecole publiques classes découverte	8 700 €
Espérance - culture (voir zoom)	13 800,00 €
Espérance - Sport (voir zoom)	199 000,00 €
Fcpe collège	170,00 €
Fcpe primaire et maternelle	200,00 €
Fête jumelages - Comité d'organisation	3 700,00 €
Fnaca	50,00 €
Foyer socio-éducatif du collège	2 600,00 €
France Adot	100,00 €
Génétique chartraine	350,00 €
Jeunes créatifs & Co	250,00 €
Les champions du Warp	300,00 €
Les courous d'chemins	300,00 €
Le grand soufflet	1 200,00 €
Mémoire du pays chartraine	500,00 €
Mères pour la Paix	500,00 €
Orchestre	3 000,00 €
PEL (voir zoom)	1 000,00 €
Photo club chartrain	250,00 €
Sapeurs pompiers	506,80 €
Teria - AIVM	1 500,00 €
Unc-Afn	1 000,00 €
Usep maternelle et élémentaire	1 800,00 €



Des moyens humains et matériels

Outre les subventions attribuées, la ville participe au fonctionnement des associations. En plus des équipements sportifs, plus de 20 salles (Maison des associations, Jacques Brel, Victor Basch, Halle de La Conterie, Espace Brocéliande...) sont utilisables. Près de 45 000 photocopies sont réalisées chaque année en Mairie pour les associations. Du matériel est mis à disposition des adhérents de façon permanente ou occasionnelle : cuisine équipée, armoire de rangement, tables et chaises, matériel de sonorisation...



Le personnel municipal assure l'entretien de ces équipements, le transport, le montage, le démontage du matériel (pose de sols de protection, barrières, chapiteaux...). L'activité des associations est mise en valeur dans les outils de communication de la ville.

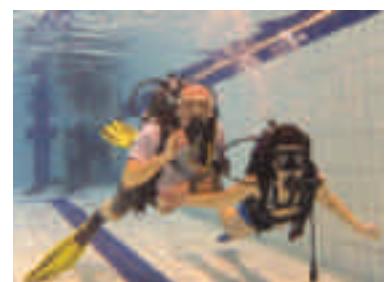
ZOOM ■ La subvention "PEL" correspond au défrayement versé aux associations participant à l'animation de l'Ecole Multisports.

■ La subvention de l'école privée est attribuée pour son fonctionnement (181 995 €) ainsi que pour l'organisation des rythmes scolaires (53 014 €). Le financement de l'école publique est quant à lui inclus dans les dépenses de fonctionnement de la Commune.

■ La Fédération Espérance présente une demande globale pour l'ensemble des 28 associations qui la composent (22 sportives et 6 culturelles).

■ Baptêmes de Plongée

Le club de Plongée Chartres Espérance Subaquatique (CESA) organise des baptêmes de plongée sous-marine ouverts à tous. Les participants doivent avoir plus de 10 ans et une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.



*Jeudis 19 mai, 2 juin et 16 juin,
à 20h, piscine intercommunale de
la Conterie. Inscription obligatoire.
Gratuit. Contact et réservation :
cesa@cesa-plongee.org.
<http://cesaplongee.org/>.*

■ week-end DU comité des fêtes

Vendredi 13 mai, rendez-vous rue de la Poterie pour le départ de la 12^e course semi-nocturne Pierre Guédard. Entre 70 et 80 cyclistes de catégorie 2 et 3, juniors et licenciés individuels, s'élanceront dès 20h pour un parcours d'environ 80 km dans les rues chartraines. Au lendemain de la course, le samedi 14 mai, venez chiner ou proposer vos objets à la vente sur la place de la Liberté lors de la Braderie du Comité des fêtes, réservée aux particuliers. Pas de réservation, accueil des exposants à partir de 5 h. 2 € le mètre linéaire (minimum de 2 m) - Buvette et restauration sur place.

■ + d'infos : Claude Laubé au 02 99 41 22 74 et sur <http://comitedesfetes-chartresdebretagne.fr/>



Ô Pôle Sud

■ Les spectacles

. Théâtre/marionnettes

Bob Théâtre : *Bartleby*, d'après la nouvelle d'Herman Melville

Mercredi 20 avril à 19h.
+ de 10 ans.

Dans le cadre du festival *Mythos*

. Voyage sonore

Julie Seiller : *Champignon ne sait pas que feuille colle à lui*

Vendredi 29 avril à 21h.
A partir de 14 ans.

. Danse

Cie Ubi : *Geminus*

Jeudi 12 mai à 9h45.
A partir de 3 ans.

. Chants et musiques du Monde

Lior Shooov

Jeudi 12 mai à 21h
dans l'Espace Cabaret.

. Poétique du corps et textile

Le Bob Théâtre/La Bobine : *Petite Mélopée pour Blanche*

Mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 mai à 9h15 et 10h45.
Jeune public à partir de 6 mois.

. Chanson

Licenciés de chez Renaud

Mardi 24 mai à 21h,
dans l'Espace Cabaret.

■ Les Déjeuners sur scène

Venez rencontrer les artistes sur le temps du déjeuner. Ouverts à tous. À 12h30, apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

. Coralie Salaün, photographe
Jeudi 28 avril

■ L'instant classique

. Rencontre avec la violoncelliste Juliette Divry

Mardi 3 mai à 19h,
dans l'espace Cabaret.
Entrée : 3 €.

Au Carré d'Art FICHUS les enFANTS ?



■ Les élèves des ateliers Arts plastiques et Théâtre ont exploité le thème des "Enfants fichus".

Y pour Ysoline nourrie à la gazoline, J pour Judas fait comme un rat, T pour Toussaint mordu par une araignée du matin... Si ces petites phrases vous font frémir, les photographies associées, à découvrir dès le 21 avril au Carré d'Art, vous transporteront dans un monde imaginaire et poétique.

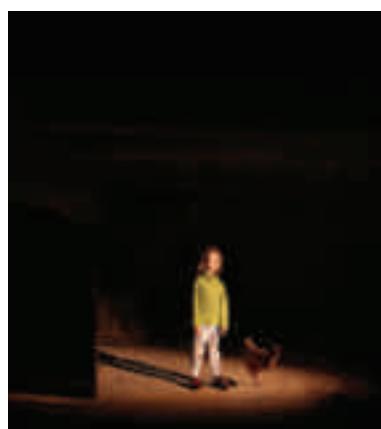
A l'instar de la démarche de l'illustrateur américain Edward Gorey, Coralie Salaün a imaginé un abécédaire avec des prénoms ayant un caractère prédestiné ou mythologique. Elle accompagne ces prénoms de petites phrases narratives, en rimes. Ainsi à partir de ses dessins crayonnés et de ses maquettes, sont nées 26 photographies. Les enfants sont immobiles et visiblement "en danger", en proie à une tragédie imminente : "Dans ces univers nocturnes terrifiants, j'ai voulu capter la vision de l'enfant, sa vulnérabilité, son isolement, et regarder de son point de vue, en se plaçant à sa hauteur", souligne Coralie. L'univers onirique des photographies suggère la fin de l'innocence à travers la peur. Cet abécédaire veut lever le voile sur le sujet tabou de la maltraitance enfantine. Parallèlement à la réalisation de l'exposition, Coralie Salaün a mené une correspondance avec des acteurs engagés dans la non-violence éducative. Ces lettres seront également présentées au Carré d'Art.

Une artiste... des artistes !

Dans le cadre de sa résidence, Coralie a souhaité travailler avec les ateliers du Pôle Sud : "L'idée originale nous a beaucoup plu. Nous avons fait des propositions de création qui s'inspirent de l'univers de Coralie mais avec nos idées. Nous avons fabriqué par exemple une énorme chaussure pour le décor de la phrase : Wallace écrasé comme une limace. Nous avons décliné cette chaussure dans nos propres dessins ou collages", explique Adèle, participante de l'atelier arts ados.

De leur côté, les élèves des ateliers théâtre ont travaillé avec leur corps sur les postures des enfants photographiés. "Cette collaboration a été riche pour nous tous. Elle entre pleinement dans les objectifs des ateliers du Pôle Sud favorisant le croisement des pratiques artistiques et les rencontres avec les professionnels", complète Gwenaëlle Rébillard, coordonnatrice des ateliers. L'ensemble du travail des jeunes sera exposé en parallèle de l'exposition de Coralie Salaün.

. Du 21 avril au 21 mai 2016. Au Carré d'Art : *Les enfants fichus* de Coralie Salaün. Dans l'Espace Figures Libres : œuvres des ateliers artistiques.



■ H pour Harmonie enfermée dans la bergerie.



■ J pour Judas fait comme un rat.

en +

. Atelier d'écriture à partir des photographies de Coralie Salaün et sur la thématique de l'enfance.
Samedi 30 avril, 14h-18h. Gratuit.
Public : ado-adulte.
Inscriptions à la Médiathèque

■ Arts et mémoire ouvrière !

Les 4 et 5 juin prochains, des artistes investiront le patrimoine industriel de Chartres de Bretagne et Pont-Péan. A l'initiative de l'association Bruz Citoyenneté et avec le soutien du Département d'Ille-et-Vilaine et des 2 communes, *Arts In Situ* propose de redécouvrir : les Fours à Chaux de Lormandière et la mine de Pont-Péan. Paul Boas, peintre et artiste d'art urbain et Serge Teyssot Gay, musicien et ancien guitariste de Noir Désir et le groupe Zone Libre sont les invités de ce week-end valorisant le patrimoine par des performances artistiques : Concert en plein air "Ligne de Front" joué par Paul Bloas et Serge Teyssot Gay, ciné-concert "Nosfréatu selon Zone Libre", clin d'œil aux chauve-souris installées à Lormandière, vidéos, expos, visites commentées...



4 juin à Chartres de Bretagne.
5 juin à Pont-Péan.

Programme complet et infos pratiques sur <https://bruzcito-yennete.wordpress.com>.
Contact : bruzcito-yennete@gmail.com

UN PEU D'ARGENT DE POCHE...

Pourquoi pas cet été ?

Appréhender le monde du travail, s'impliquer activement dans la vie communale, créer du lien entre les jeunes, les élus et les agents communaux... le dispositif Argent de Poche s'adresse aux jeunes Chartrains de 16 à 18 ans.



L'opération Argent de poche propose environ 150 missions du nettoyage de jeux à l'espace Pirouette...

Pour la 3^e année, le dispositif mis en place par la commune de Chartres de Bretagne sera reconduit du 6 juillet au 31 août. Environ 150 missions ont été répertoriées dans les différents services de la ville. Ainsi en échange de travaux dans la commune, les jeunes obtiennent une indemnité (limitée par l'URSSAF) de 15 € pour 3 heures (plus une pause réglementaire

de ½ heure). Pendant cette demi-journée, les jeunes intègrent l'équipe communale et sont encadrés par un agent-tuteur qui les guide dans leur mission. Nettoyage de jeux d'enfants, démontage de camps, désherbage, aide au personnel de restauration... chaque mission fait l'objet d'un contrat de participation.

Les volontaires émettent un souhait pour les dates mais ne choisissent pas la nature de la mission. Ce dispositif s'adresse uniquement aux Chartrains qui ont plus de 16 ans et moins de 18 ans le premier jour de l'intervention.

Si le jeune doit s'engager à réaliser correctement les tâches confiées, il ne remplace pas pour autant un agent communal. Ces tâches ponctuelles mais nécessaires, méritent néanmoins une indemnité. Chaque mission donne lieu à une évaluation de la part de l'encadrant et du jeune.

... à la remise en état du mobilier urbain.

en +

■ Dossier à retirer dès à présent à l'Igloo (4, rue de Fontenay) ou en Mairie. A déposer complété pour le 29 avril au plus tard à la Mairie
+ d'infos : Lydie Corbin au 02 99 77 41 09 ou enfance.jeunesse@ville-chartresdebretagne.fr

■ Retour en images



Carnaval de printemps à l'école de l'Auditoire le 1^{er} avril.



Le 11 mars, carnaval organisé par les assistantes maternelles indépendantes.



Les 23 et 24 mars, l'Ecole Sainte-Marie à l'heure anglaise.



Le CLCI devient C.L.2.i

Le Centre de Loisirs Intercommunal Itinérant propose des activités sportives (acrobranches, paintball, plage, karting...) aux jeunes de 11 à 16 ans. Pris en charge dans chaque commune par le biais d'un ramassage en car, les jeunes sont amenés sur les sites où ils pratiquent différentes activités sportives. Le repas du midi est assuré par la commune d'Orgères. Le CL2i fonctionne du 4 au 29 juillet.

■ Réunion d'info mercredi 20 avril à 20h30 à Bruz à l'Espace du Vau Gaillard - rue Alphonse Legault.

Vous pourrez y retirer les dossiers d'inscription, disponibles également en Mairie. Les dossiers complets devront être retournés lors de la permanence en Mairie de Chartres de Bretagne vendredi 3 juin, de 18h à 20h.

